

# SOCIETE DES AMIS DU VIEUX REVEST ET DU VAL D'ARDENE

## Sommaire :

- ▶▶ Un livre à lire.
- ▶▶ Le chemin du Colombier.
- ▶▶ Hermitte Séverin : du Cabanon au Cercle.
- ▶▶ Il y avait le Moulin du Colombier.
- ▶▶ Les vents.
- ▶▶ Le Revest en ...1790.
- ▶▶ Rue de la Paix.
- ▶▶ Le choc entre un camion et un tramway.
- ▶▶ Le béal des moulins d'Ollioules.
- ▶▶ Nouvelles brèves.



**Président fondateur : CHARLES AUDE**

Bulletin n°35 –Mai 2003

Président en activité : CALDANI Claude

Mairie – Place Jean Jaurès

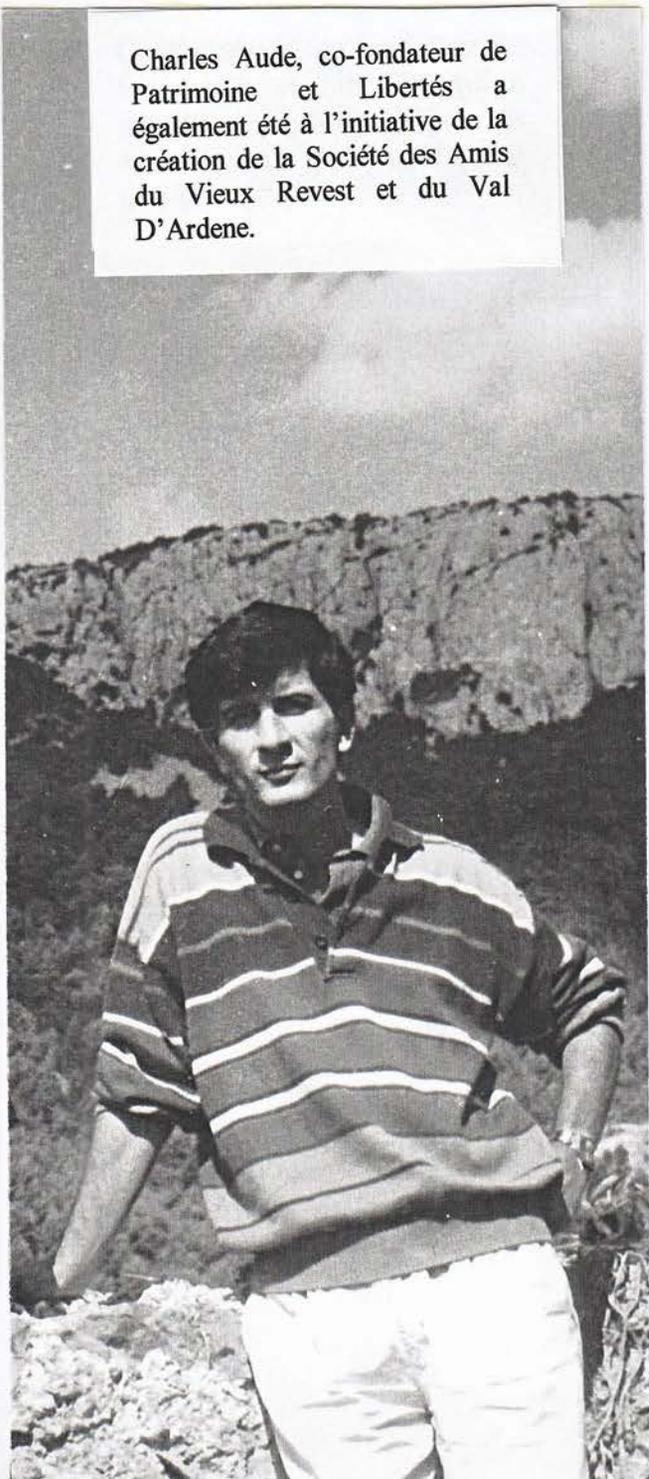
83200 – Le Revest les Eaux

## L'association Patrimoine et Libertés communique :

« Maurice Janetti, du Verdon au Palais Bourbon, itinéraire d'un Laïque Républicain »

Un livre à lire.

Extrait page 91



Charles Aude, co-fondateur de Patrimoine et Libertés a également été à l'initiative de la création de la Société des Amis du Vieux Revest et du Val D'Ardene.

« Patrimoine et Libertés » est créée le 4 Août 1989 en commémoration de la date symbole de l'abolition des privilèges. Ses statuts sont déposés le 22 Décembre 1989 par Maurice (Janetti) et Charles Aude. L'association a pour but : la mise en valeur de l'histoire de notre pays, l'action des hommes, l'étude des problèmes de société, la participation à toute action civique et sociale, la protection du cadre de vie et de l'environnement, l'examen de l'influence des courants de pensée sur les comportements, la découverte par les jeunes du monde dans lequel ils vivent.

Après la disparition de Charles Aude, Maurice assure la présidence de l'association. Le 7 novembre 1992, les statuts sont légèrement modifiés pour demander la reconnaissance d'utilité publique. Celle-ci ayant été refusée, le 25 Octobre 1994 une nouvelle modification des statuts intervient pour souligner un peu plus les caractères dominants qui animent l'association : elle est républicaine, laïque et anti-fasciste.

Pierre Guignonnet président, Monique Magnaldi secrétaire générale, Michel Malvicino trésorier, et les adhérents actifs feront en sorte que, même après la disparition de Maurice, l'association « Patrimoine et Libertés » poursuive son action.

Ce livre en est le premier et le plus important témoignage.

Adresse postale : Michel Malvicino Le Pey de Gallin  
83170 Brignoles (06 03 85 46 69)

# LE CHEMIN DU COLOMBIER

Par Claude CHESNAUD



402 - TOULON - Vallée de Dardennes

Glihé Giraud

**Le chemin du Colombier au pied de l'actuel barrage avec au fond l'ancien moulin**



Le chemin du Colombier ou CD 846 était au début du siècle dernier le C.V.O. n°2.

Le projet relatif à la construction du C.V.O. n°2 a été voté par le conseil municipal, présidé par M. HERMITTE, lors de la séance du 3 octobre 1904.

La construction du chemin est adjugée le 13 juin 1906 à M. VIALE, entrepreneur, pour un montant de dépenses autorisées à 25424,24 francs. Des travaux supplémentaires augmenteront ces dépenses.

Les expropriations étant terminées en 1907, on a commencé à pouvoir circuler sur ce chemin, où tout au moins une partie, dès 1908.

Sources : archives « Amis du Vieux Revest » et cartes postales de M. Bouhours Claude

**Le rocher dit de « La tête de turc » qui sera détruit plus tard (dans les années 50, car trop dangereux)**

## HERMITTE Séverin : du Cabanon au Cercle



1907, devant le cabanon de M. Pomet

Au début du siècle dernier, en politique, il y avait deux tendances au Revest: Les Rouges et Les Blancs.

1904 a été l'année du renouvellement de tous les conseils municipaux de France. Au Revest, le Maire sortant était M. BEILON Alexis qui était propriétaire dans notre commune de la propriété « David » qui jouxtait la mairie. M. BEILON proposa au cours de sa campagne électorale de faire don de cette propriété à la Commune s'il était réélu.

Le verdict populaire en décida autrement : ce fut la liste des Rouges qui l'emporta et M. MEIFFRET Marius devint Maire. La Commune n'hérita donc pas de la propriété.

Après ces élections, certains conseillers municipaux enhardis par leur succès décidèrent de former une section du Parti socialiste. Pour cela, ils se réunirent en 1907 dans le cabanon appartenant à Pomet Philémon, situé au quartier du Lauron, au dessus de la source du Ray qui alimentait le Village en eau potable (actuellement propriété Perrone).

Pour perpétuer leur réunion et leur attachement à la bonne cause, une plaque fut érigée par un nommé SANTI, ouvrier à la carrière de pierres du Revest.

Selon MM. Henri Durand et M. Fousse, à cette réunion assistaient :  
Assis (de g. à d.), Antoine Artigue, Hubert Durand, Marius Meiffret, Séverin Hermitte, Joseph Chaix  
Debouts (de g. à d.), Antoine Durand, Meiffret, Joseph Pomet, Fillol, Cyrille Isnard.  
Les deux enfants, Henri Durand et Lucien Pomet.

Après cette réunion, HERMITTE Séverin prit sa plume et écrivit les statuts du Groupe revestois et les statuts des « Penseurs Libres Revestois » (Bulletin des AVR n°27 de février 2000).

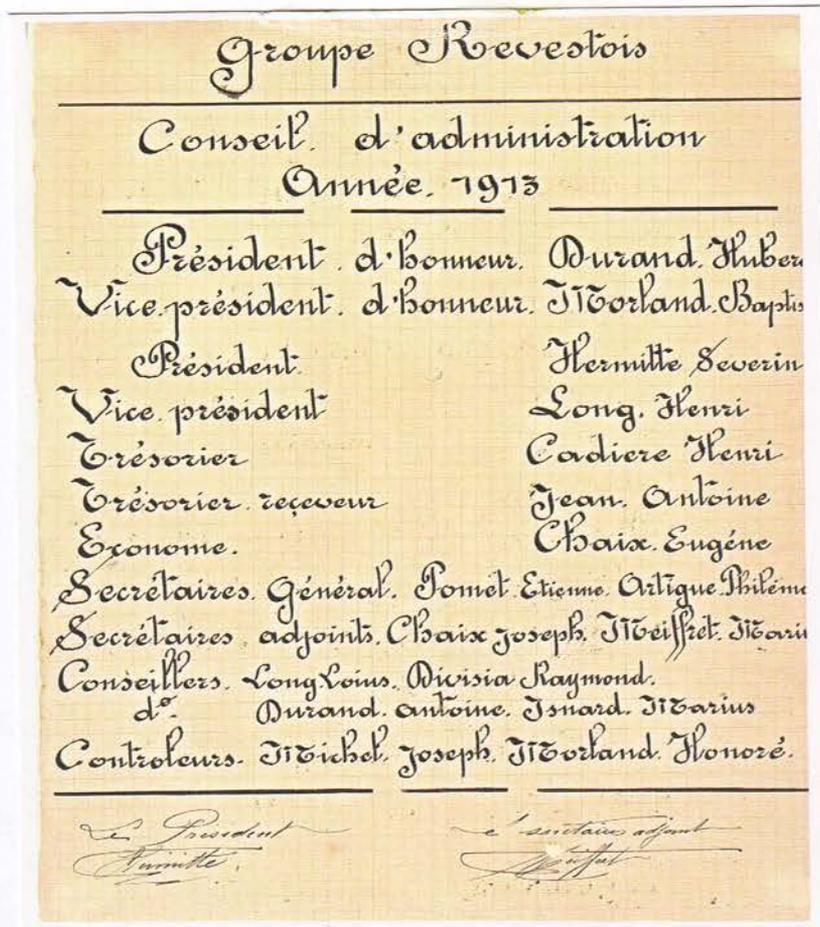
## HERMITTE Séverin Hippolyte :

Né au Revest le 24 mars 1885, il était le fils d'un ouvrier du port et lui-même ouvrier à l'arsenal maritime de Toulon.

Il s'est marié au Revest en juin 1910, a eu une fille Maria GUILLERME (décédée sans enfant). Il a été un personnage marquant de la Gauche de notre Commune. Libre penseur, partisan des Droits de l'Homme, il fonda le « Groupe Socialiste du Revest », en 1907, présidé par M. HERMITTE Paulin. Il en devint le Président le 26 janvier 1913 sous la nouvelle appellation de « Groupe revestois ». Il présida le « Groupe » pendant une trentaine d'années. Le 14 février 1921, il représenta la section du Revest Les Eaux au congrès départemental de la Ligue des Droits de l'Homme.

Il fut élu conseiller municipal le 5 mai 1929. Remarié à Toulon en mars 1952, HERMITTE Séverin mourut à Toulon le 17 octobre 1966.

Le Cabanon a été démoli il y a bien longtemps, mais le Cercle existe toujours.



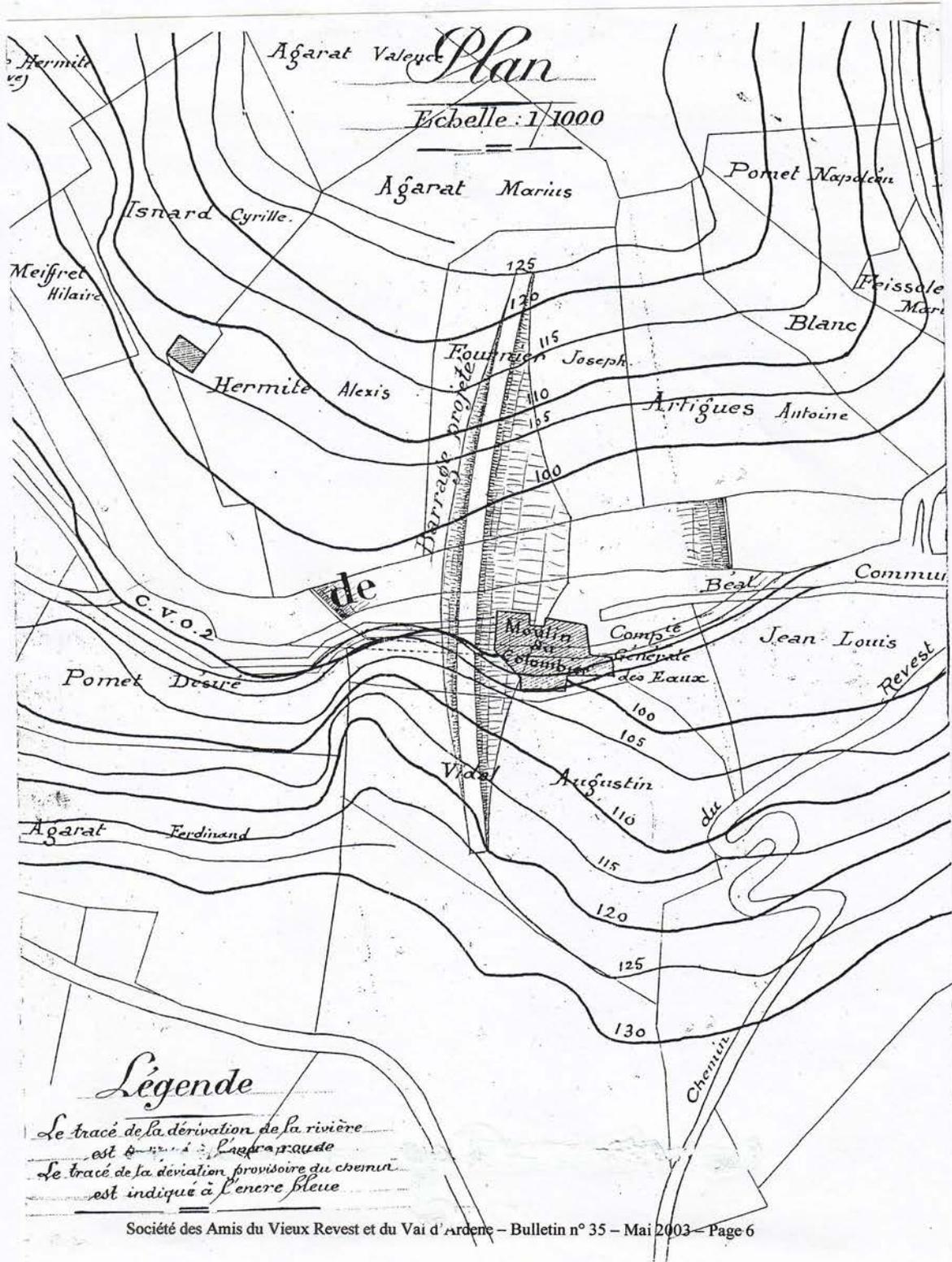
Le conseil d'administration du Groupe revestois en 1913, texte écrit par la plume d'Hermitte Séverin

- Sources :
- lettres de M. DURAND Henri (1978, 79, 80),
  - lettre M. A. SAUVAIRE (1987)
  - étude réalisée sur Hermitte Séverin par J. GIRAULT (Université de Paris I)

## IL Y AVAIT LE MOULIN DU COLOMBIER

La construction du mur du barrage a imposé la destruction du moulin du Colombier et la déviation d'une partie du Chemin Vicinal n°2.

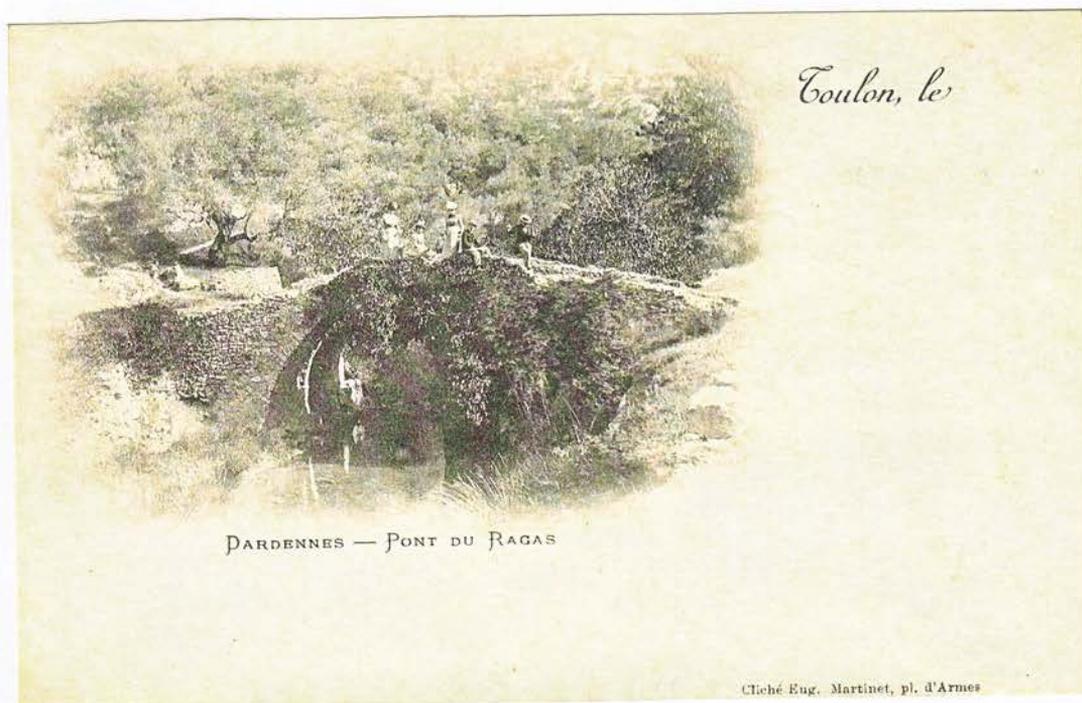
Le moulin du Colombier était en service depuis septembre 1796 et à cette date, son propriétaire s'appelait alors sieur d'Artigues.



L'enquête sur le projet d'établissement du barrage a été organisée entre le 1<sup>er</sup> et le 22 juin 1908. Les Revestois ont approuvé le projet avec plusieurs réserves :

- art. 1 : qu'une fontaine à jet continu, d'un débit régulier de trois litres par minute, avec réservoir d'un demi mètre cube, soit établie au Colombier, sur la route.
- art.2 : que des concessions d'eau soient délivrées dans la commune du Revest, au tarif de la Commune de Toulon.
- art.3 : que, dans le cas où la Compagnie des Eaux couperait, par les travaux de construction du barrage, les eaux du Paridon et de Dardennes,  
1° une fontaine fût créée au Paridon avec un débit continu de douze litres par minute et un lavoir de 8 mètres de longueur, 2 mètres de largeur et un mètre de profondeur ;  
2° il fut restitué à la fontaine publique de Dardennes un débit d'eau égal à celui qu'elle a actuellement, soit dix litres par minute.
- art. 4 : que les intérêts agricoles et industriels des usagers du béal et de la vallée de Dardennes soient sauvegardés
- art. 5 : qu'une rente annuelle et perpétuelle soit servie à la Commune du Revest par la Compagnie des Eaux ; et si toutefois la Compagnie des Eaux était déchue de ses droits, que la même rente fût payée par quiconque se substituerait à elle.

Le 26 septembre 1908, M. Meiffret Pierre, Maire du Revest, donna un avis favorable à condition que la Compagnie générale des Eaux prenne en compte les réserves des Revestois. Le moulin et le Béal ont été détruits lors de la construction du barrage en 1909.



- Sources :- archives Amis du Vieux Revest  
- « Au fil du Béal » de M. Federoff et Mme Yvette Roché  
- carte postale archives de M. Van Laere

## LES VENTS

**L**e mistral n'est pas le seul vent à souffler en Provence. Il



en vient de tous les horizons, à tout moment de l'année. Dessinée par le capitaine Négrel, de Ceyreste pour "l'Armana provençau", "La Roso de touti li vènts que boufon en Prouvènço" n'en dénombre pas moins de 32.

Effeuillons cette Rose des vents, dont la répartition saisonnière n'est que schématique, en classant :

- au quart sud-ouest, *lis aureto* (les brises ou zéphirs) soufflant au printemps ;
- au quart sud-est, *li marinado* (les vents marins), soufflant pendant l'été ;
- au quart nord-est, *li rispo* (les vents froids), soufflant en automne ;
- au quart nord-ouest, *lis aurrasso* (les vents violents), soufflant en hiver.

Soit : 32 vents, à repérer en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre et en commençant par le nord.

- 1 *L'auro*, le vent du nord, ou la tramontane.
- 2 *Lou tèms-dre*, le vent du nord ou bise.
- 3 *La mountagnero*, le vent de la montagne, ou la tramontane grecque (du Levant).
- 4 *La Ventoureso*, le vent du Ventoux.
- 5 *Lou Gré*, le Grec, ou l'Aguie-loun, l'Aquilon.
- 6 *La Cisampo*, la Cisampe.
- 7 *La Loumbardo*, la Lombarde, ou *Lou Levant-gregau*, le Levant grec.
- 8 *L'auro bruno*, le vent brun, la bise brune.
- 9 *Lou Levant*, le Levant, ou *Lou Levantas*, le gros Levant.
- 10 *L'Auro rouso*, le vent roux.

11 *Lou vènt blanc*, le vent blanc, ou *Lou Levant-eissero*, le gros Levant.

12 *Lou Marin-blanc*, le marin blanc.

13 *L'eissero*, le sirocco, ou l'Autan.

14 *L'auro-caudo*, le vent chaud.

15 *Lou miejour-eissero*, le sirocco du Midi, ou *Lou vènt-dou-soulèu*, le vent du soleil.

16 *L'embat*, la brise du Sud.

17 *Lou miejour*, le vent du Sud, ou *lou marin*, le marin.

18 *Lou vènt-de-bas*, le vent d'en-bas, ou *vènt-bas*.

19 *Lou miejour-labé*, le labech du Sud, ou *Lou fouis*, le vent de Foix.

20 *Lou vènt-larg* (du large) ou la largade.

21 *Lou labé*, le labech : le vent de Libye, (*le libeccio*) ou *Lou garbin* (de l'arabe garb = couchant).

22 *Lou vènt-des-damo*, le vent des dames, le zéphir (parce qu'il est doux ou parce qu'il vient des Saintes-Maries-de-la-Mer ?).

23 *Lou pounentau*, le vent du ponant, ou *Lou pounentau-labé*, le ponant labech.

24 *Lou roussau*, le vent du Rhône.

25 *Lou pounènt*, le ponant, ou l'Arbounès, *lou Narbounès*, le vent de narbonnes.

26 *La travèssu*, la traversière.

27 *Lou pounènt-mistrau*, le mistral du ponant, ou *Lou manjofango*, le mange-boue.

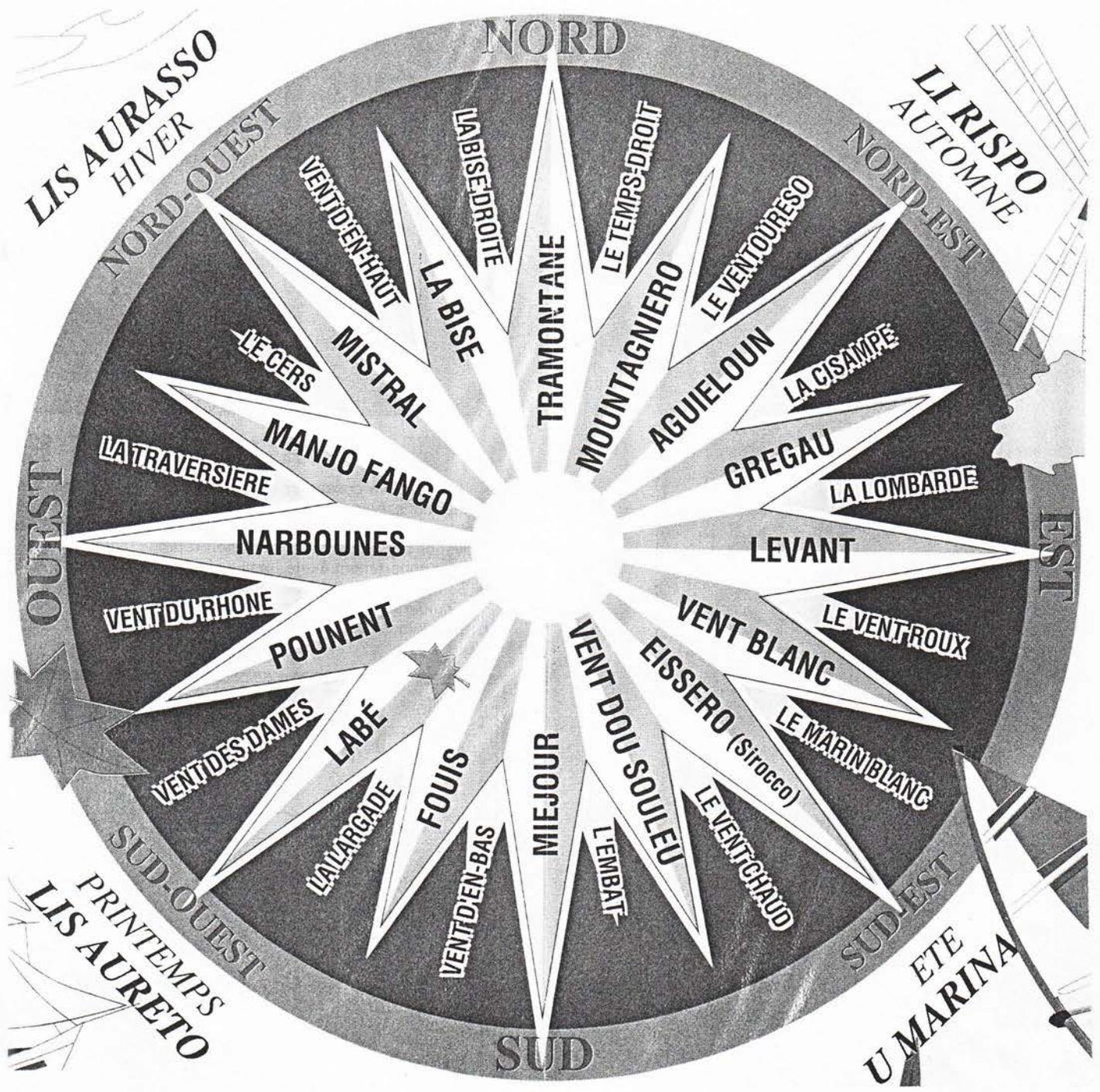
28 *Lou cers*, le cers.

29 *Lou mistrau*, le mistral, ou *lou vent-terrau*, le vent terrien.

30 *Lou vènt-d'aut*, le vent d'en-haut (du nord).

31 *La bise*, la bise ou la tramontane-mistral.

32 *L'auro-drecho*, la bise droite, ou *l'auro-d'aut*, la bise d'en-haut (du nord).



## LE REVEST EN . . . 1790

Les « Cahiers de Doléances » de la commune du Revest, rédigés le 22 mars 1789, furent portés à Toulon le 25 mars, mais ils disparurent dans la tourmente du second trimestre 1793. Nous n'avons pas beaucoup de traces des doléances revestaises.

Néanmoins, en 1790, à la demande des Commissaires du district, il a été fait un état de la commune, retrouvé dans les archives municipales de Toulon, dont il est reproduit ci-dessous quelques extraits.

On imagine à travers ces quelques lignes les soucis de la communauté, surtout envers les familles les plus démunies, et l'urgence des travaux à réaliser sur les chemins pour que charrois puissent se faire.

### Doléances de la commune du Revest :

- 1787 : le chemin vers Le Beausset est plein d'excavations.
- 1788 : 1<sup>er</sup> mai – réparation avec parcimonie des rues du village vers l'église, sans dépasser 30 livres.

13 mai – avons participé à la réparation du chemin allant de Toulon à La Valette, avec raccordement à La Garde.

17 décembre – bonnes réparations du chemin du Revest à Signes.

### 1790 : Etat de la commune du Revest établi le 14 septembre :

La situation est des plus déplorables ; manquant de toute récolte, la commune est privée de toute ressource pour aller au devant des malheureux.

Les feux comprennent 170 familles : 7 familles ne paient aucune taxe, 36 ne paient qu'une journée, 6 vieillards sont hors d'état de travailler, 7 personnes sont infirmes . . . il y a 34 enfants de pauvres qui sont en dessous de 14 ans . . .

Le total des individus qui ont besoin d'assistance est de 50 à 60 sans comprendre ceux cités plus haut, et, en cette année de pénurie, le nombre serait presque doublé, soit 100 à 120.

De nombreux travaux sont à faire : - réparer le chemin de Dardennes au Revest, mis en très mauvais état par le nombre important de charrois,- les rues du village sont à refaire car elles sont dans la plus grande nécessité. . .

Le nombre de pauvres, malades, est de 12 à 15, et le montant des fonds de Charité s'élève à 99 livres. Il n'y a heureusement aucune dette envers l'Hôtel Dieu de Toulon.

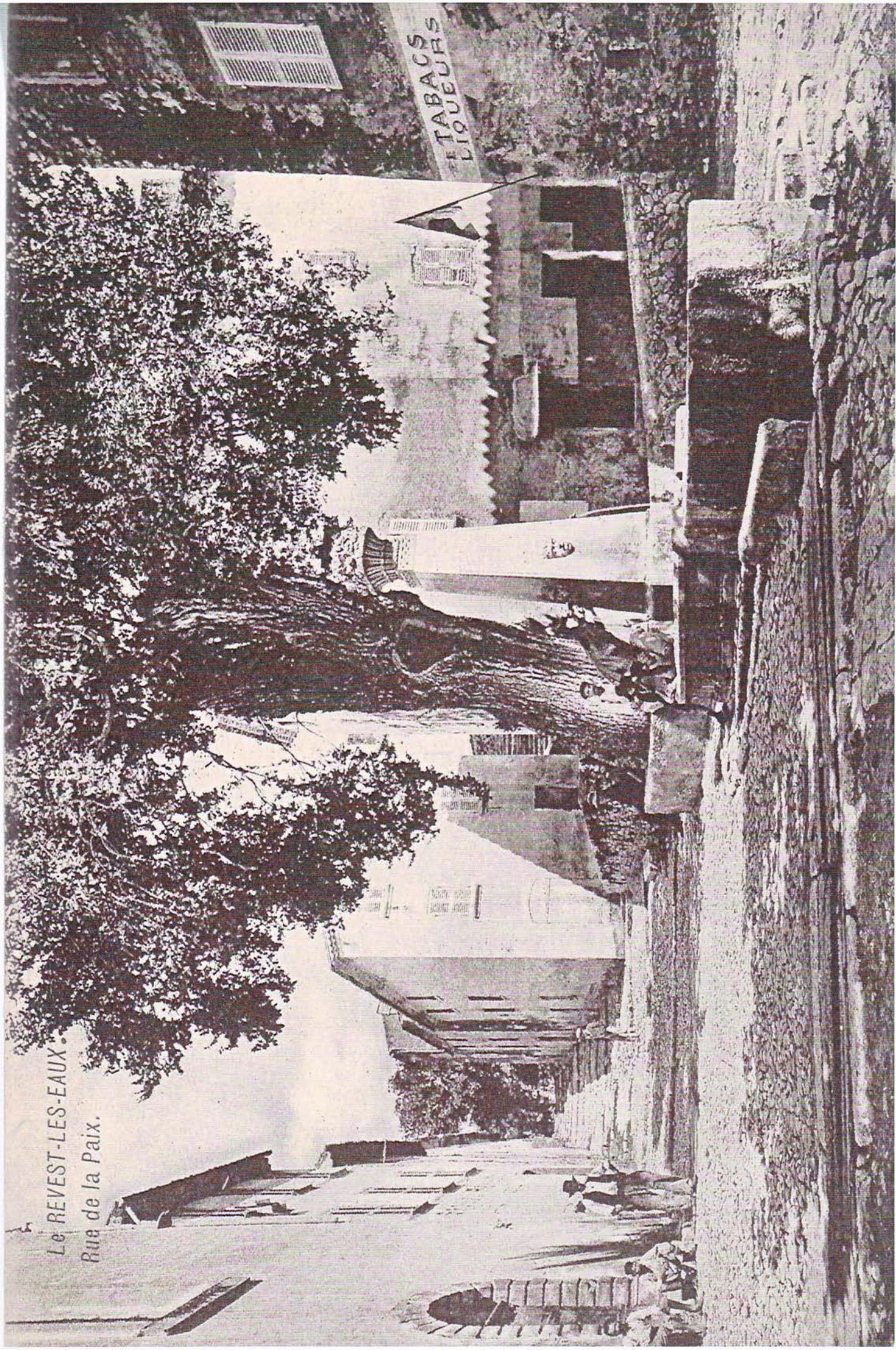
Le nombre de mendiants et vagabonds est de trois ou quatre par jour, ce qui fait bien du souci à la communauté.

Il est demandé aux commissaires du district l'établissement d'un chemin allant du Revest à Signes, en passant par Orvès, car à l'heure actuelle on est obligé de faire un détour de trois lieues.

Il est demandé aussi la construction d'un moulin à farine.

Jean MEIFFRET ( février 2003)

Le REVEST-LES-EAUX.  
Rue de la Paix.



## LE CHOC ENTRE UN CAMION ET UN TRAMWAY

En 1954, un camion de l'entreprise VARNIER, est venu heurter un tramway. Le chauffeur du camion avait vraisemblablement tenté de mettre en marche son véhicule en profitant de la pente de la rue Peyre FERRY. Mais au croisement de l'avenue Saint Roch monte un tramway et c'est le choc qui ne fit pas de victime.

Les photos permettent de voir :

- les tenues vestimentaires de l'époque,
- les pavés sur une partie de la chaussée,
- une vue plongeante sur les immeubles de la Gendarmerie maritime, alors encore visibles depuis cette intersection,
- et le tramway qui assurait les lignes Toulon <->Les Routes et Toulon <->Bar terminus de la Chapelle de Saint Pierre.



Le camion, le tramway



Photo prise sous un autre angle : au fond la gendarmerie militaire



Le chauffeur du camion regardant les conséquences du choc

Sources : - entretien et photos M. VARNIER  
- archives « Amis du Vieux Revest »

## LE BÉAL DES MOULINS D'OLLIOULES

**14 membres et amis de notre association** sont allés à la découverte du béal des moulins d'Ollioules, dont notre président, Claude Caldani, et Yvette Roché dont l'étude qu'elle fit du béal du Las (en collaboration avec monsieur Igor Fédoroff) est une référence.

**Joël GUIGO, le président de l'Office de Tourisme d'Ollioules**, nous a guidés sur le chemin qui va du pont de la route nationale, l'ancienne route royale, près de l'Office, jusqu'au gué de la Reppe; au-delà du gour où se perdent les eaux du fleuve, en aval du magasin de matériaux Castorama. Il a éveillé notre intérêt pour le bassin versant de la Reppe (90 km<sup>2</sup>), les 6 sources d'Ollioules dont celle d'eau chaude (le Labus, qui sort à 19°, pas volcanique contrairement à ce qui se dit), les dangers des crues de ce fleuve (témoignages du passé, craintes pour l'avenir), l'utilisation de cette eau au cours des âges et la réglementation appropriée qui perdure.

La très ancienne **A.S.A., association syndicale autorisée** (par le préfet) regroupe tous les utilisateurs de l'eau du béal. Ils ne sont plus que 3 actuellement à Ollioules alors que dans le Vaucluse une telle association compte plusieurs dizaines de membres. Les redevances des membres de l'A.S.A., versées au percepteur, étaient imposées en fonction des travaux d'entretien du béal. Mais l'eau était gratuite puisqu'elle était considérée comme bien commun.

**Le béal et certaines de ses multiples ramifications** sont encore bien actifs ; des efforts sont actuellement faits pour le restaurer (consolidation, remise en état du chemin d'exploitation qui le longe, curage car les plantes aquatiques prolifèrent, dragage pour lutter contre l'engravement). Notre guide nous a conquis par l'abondance des explications qu'il nous a fournies. Au long de cette partie du béal ( il prend naissance à la sortie des gorges d'Ollioules ), nous avons vu les **bassins** où s'accumule l'eau destinée à l'irrigation des planches cultivées, remplis autrefois en fonction des minutes d'eau dont disposait l'horticulteur ( **une minute d'eau** équivalait à l'irrigation de 49 mètres carrés ; l'une après l'autre, chaque planche de culture est recouverte d'eau ; pas d'arrosage par aspersion ).

Le trop-plein du bassin ramène l'eau au béal. **Un garde était chargé de surveiller la répartition de l'eau** ; chaque "arrosant", d'amont en aval, ouvrait sa vanne (une martellière) pour capter l'eau qui lui était due, et pas plus, dès que le garde sonnait de la trompe, même la nuit Celui-ci pouvait entrer dans les jardins pour contrôler car il y avait des resquilleurs ; une clé unique lui permettait d'ouvrir les portes dans les hauts murs de clôture faits de galets de rivière. Ces hautes portes encadrées de piliers chapeautés de pyramidions ou basses et voûtées se voient encore, alors que d'autres ont été murées. Derrière, maintenant, pointent les toits des maisons de lotissements qui ont remplacé les jardins.

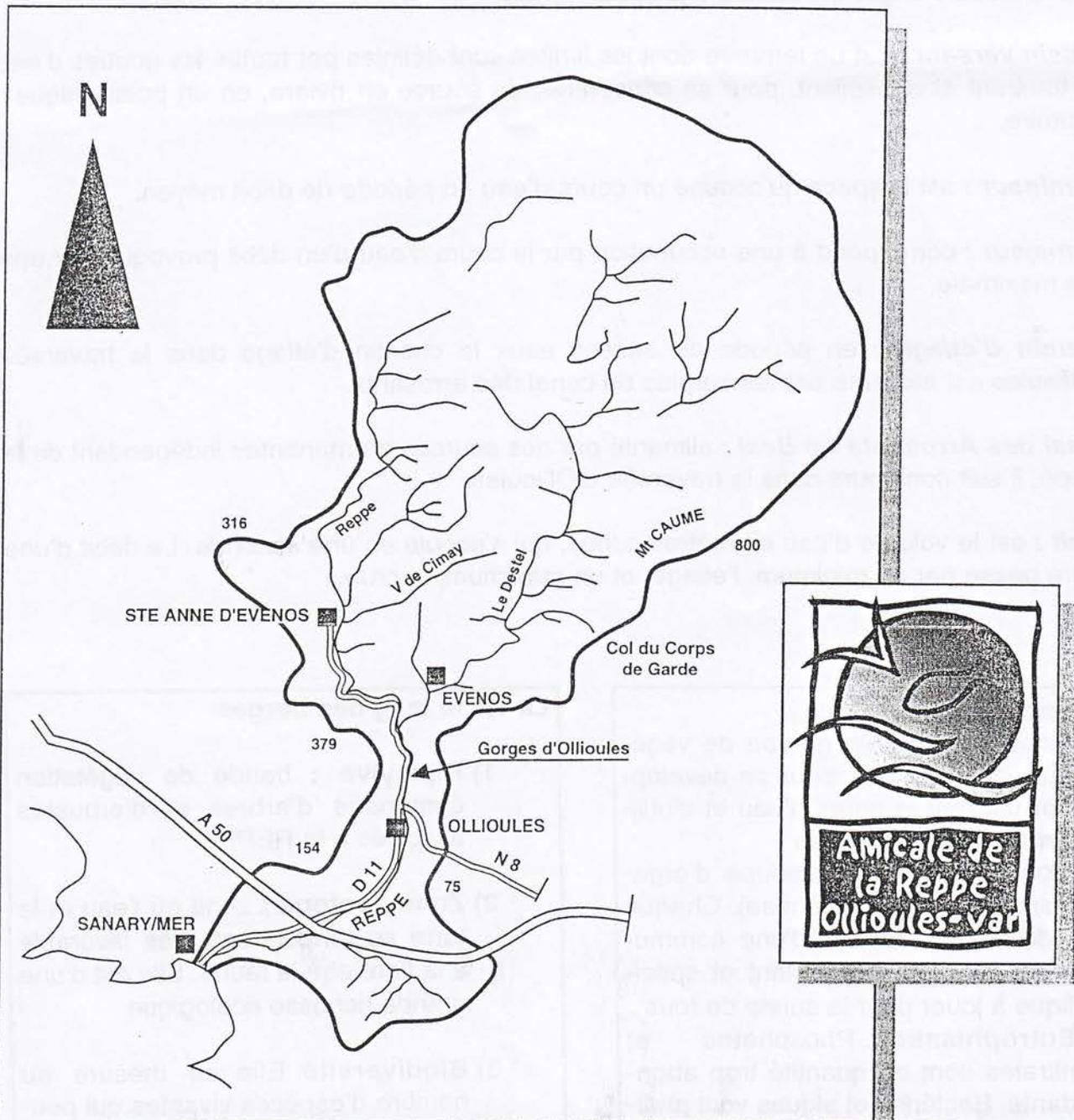
Pour faire passer l'eau du canal d'une rive à l'autre, **des resclaves** (barrages) ont été construites, avec d'énormes blocs de calcaire équarris, magnifiquement appareillés, capables de résister aux plus fortes crues. Nous avons vu aussi la ruine du **moulin de Palisson** que l'Association TREMPLIN remet en état, non pour le faire fonctionner mais pour qu'il aide à comprendre le fonctionnement de telles unités de travail. Plus loin, **une noria** manuelle, immobile dans sa rouille, plonge encore ses godets métalliques dans l'eau courante du béal. Un projet est à l'étude : réhabiliter une noria à puits, dont il ne reste que la plate-forme et le puits alimenté par un captage du béal, près du Centre aéré.

**La Reppe, un fleuve à protéger.** Nous avons déploré que la Reppe serve de dépotoir, comme notre Las, et bien d'autres cours d'eau, hélas ! par manque de civisme, et de prise de conscience, peut-être. Heureusement, des militants associatifs actifs et convaincus luttent pour remédier à cet état de fait et essaient d'entraîner la conviction de tous et des décideurs pour améliorer la situation des lieux et la qualité de l'eau. Les patients et multiples efforts consentis portent maintenant leurs fruits ; ainsi voit-on la flore et la faune de la Reppe s'améliorer au fil des ans ; des espèces reviennent, d'autres s'installent.

Bravo à monsieur Guigo et à ses collaborateurs pour cette persévérance.

VERNET Roland

# Bassin versant de la Reppe : 90 km<sup>2</sup>



## Cycle de l'eau : le mouvement perpétuel ... pour des milliards de gouttes

L'itinéraire d'une goutte d'eau : une simple petite goutte peut parcourir des centaines de kilomètres et connaître des véhicules aussi divers qu'une rivière, une plante, un lac ou une mer avant de retourner dans l'atmosphère. Une goutte de pluie tombe d'abord de l'atmosphère et aussitôt s'écoule ou s'infiltré par le sol, alimentant ainsi les nappes phréatiques ou favorisant la croissance des plantes et des êtres.

Sous l'action du soleil, cette goutte s'évapore et retourne à l'atmosphère sous forme de précipitation, elle tombera à nouveau sur la terre.

## NOUVELLES BRÈVES

### Subvention

Le Conseil Municipal, dans sa réunion du lundi 24 mars, a voté une subvention de 122 .euros pour notre association.

### Ligne électrique Boutre-Coudon

Après bien des études et des oppositions, les travaux de la ligne électrique Boutre - Coudon, destinés à renforcer sa puissance, sont commencés. Le permis de construire a été affiché sur la route de Fiéraquet à l'entrée de la piste V 30 -protection incendie-Le Confront, baptisée "Chemin des Turcos et des F.F.I. - voie de la Libération août 1944". L'entreprise LINÉLEC est chargée du chantier. De nouveaux pylônes de plus grande hauteur (jusqu'à 44 mètres pour celui de la carrière de Fiéraquet) supporteront des câbles plus lourds. Les bords de la piste ont été élagués ; à grands coups de bulldozer, le chemin a été ameubli et ne présente plus, pour l'instant, ces ornières si profondes, et ces grosses têtes de rochers si nombreuses qu'elles posaient des problèmes de circulation, même aux 4x4. Les fouilles pour installer les nouveaux pylones ont débuté.

### Extension de la carrière

Paysage transformé au lieu-dit La Tour de Vidal, sur le plateau, au nord du front de taille de la carrière de Fiéraquet. Un très vaste quadrilatère a été nivelé au bull ; le lapiaz a disparu ; plus de fissures béantes, plus de vastes dalles prêtes à se transformer en gravette sous l'action combinée du gel, de l'eau et du soleil. C'est surprenant. Le grillage qui protégeait la carrière a été enlevé. Le quadrilatère est bordé d'un épais remblai. Et le GR 99 dans tout ça ? Les aménageurs du lieu ont ouvert une large piste de contournement, ainsi il n'y a pas de solution de continuité ; cela correspond bien au renseignement rassurant que nous avons obtenu lors de la journée "portes ouvertes" de la carrière de Fiéraquet.

### Décharge

Qui n'a pas été surpris, inquiet, voire scandalisé par cette vaste et volumineuse décharge, en activité, au niveau du pesage de Tourris ? Les camions, chargés de matériaux inertes, agrandissent sans cesse la plate-forme qui mange peu à peu le lapiaz, la forêt, dominant de son impressionnante masse le chemin des Olivières. La S.O.T.E.M., sur son terrain, accueille les matériaux provenant de démolitions et d'excavations. Cette grande plateforme se voit de loin. Peut-être sera-t-elle arborée un jour ? c'est ce qu'on peut souhaiter de mieux. Pour l'instant, elle jure dans le paysage. Aussi le Conseil municipal a-t-il demandé une compensation financière. Lors de sa réunion du lundi 24 mars 2003 il "autorise le Maire à signer une convention avec la SOTEM, portant réparation du préjudice subi, sur le plan paysager, par la commune, résultant de l'exploitation d'une décharge d'inertes à Tourris, depuis 1993. L'exploitant est d'accord pour réparer le préjudice aux conditions suivantes : versement d'une somme de 152 000 euros en deux fois et 55 200 euros par an à compter du 01/01/2003."